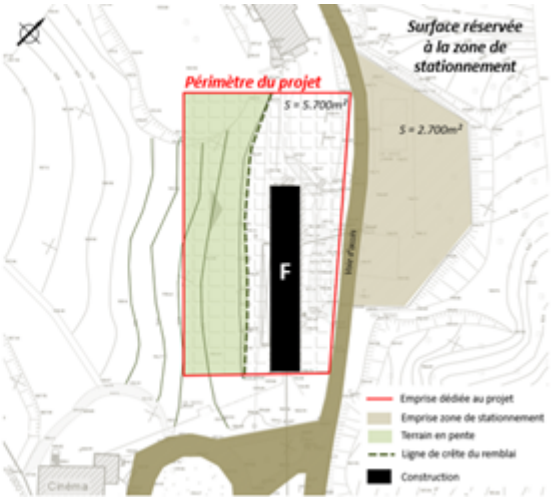
CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PÔLE D'HOSPITALISATION GÉRONTOPSYCHIATRIE AU SEIN DU CENTRE HOSPITALIER DE DIGNE-LES-BAINS

Maîtrise d'ouvrage
Centre Hospitalier de Digne-les-Bains

Lieu
Digne-les-Bains (04)







LE PROJET

Domaine Santé
Type de marché Public
Type de construction Neuf
Procédure construction Loi MOP

TYPE D'INTERVENTION

AMO Choix MEO ou GRPT CR
AMO Conception
AMO Réalisation

LA MAÎTRISE D'OEUVRE

Economiste ATRAIS
Autres partenaires EXACT AMO

QUELQUES CHIFFRES

Surface bâtiment 2086 m²
Durée des travaux 16 mois
Année de début 2024
Année de fin En cours

LA MISSION

Mission d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage en phase de passation du marché de maîtrise d'œuvre, consultation et suivi des prestataires intellectuels, suivi des études, suivi des travaux, réception et GPA.

LE PROJET EN QUELQUES MOTS

Le projet consiste en la construction d'un nouveau pôle d'hospitalisation en gérontopsychiatrie afin de regrouper plusieurs services de soins spécialisés. Il comprend une unité d'hospitalisation de 20 lits, un hôpital de jour pouvant accueillir 5 patients ainsi que des équipes mobiles de psychiatrie destinées à la prise en charge des sujets âgés et à la réhabilitation des patients adultes. Le nouveau bâtiment, d'une surface totale de 2 086 m² SHO, vise à améliorer l'organisation des soins, les conditions de travail des personnels et la qualité d'accueil des patients, tout en optimisant l'utilisation du foncier disponible.

Le projet vise à rationaliser l'organisation des soins en mutualisant les ressources humaines et logistiques entre l'unité d'hospitalisation et l'hôpital de jour. Il s'agit d'optimiser les espaces afin d'améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des patients tout en garantissant un cadre de travail ergonomique pour les professionnels de santé. Par ailleurs, l'objectif est d'assurer la conformité du bâtiment aux normes de sécurité hospitalière, de réduire les coûts d'exploitation et d'offrir une infrastructure moderne et adaptée aux nouveaux besoins de prise en charge psychiatrique des patients âgés.

Ce projet présente plusieurs défis, notamment la nécessité de démolir un bâtiment existant avant d'engager la construction du nouveau pôle. Il s'inscrit dans un environnement hospitalier actif, ce qui impose une gestion rigoureuse des interventions afin d'assurer la continuité des soins et de limiter les perturbations pour les patients et le personnel. De plus, la conception du bâtiment doit tenir compte des exigences spécifiques à l'hospitalisation psychiatrique, notamment en matière de sécurité des patients et d'ergonomie des espaces de soins. Enfin, le projet doit s'intégrer harmonieusement au paysage existant et respecter la cohérence architecturale avec les infrastructures hospitalières déjà en place.

Grâce à une conception optimisée, le projet permettra d'améliorer significativement la qualité de prise en charge des patients tout en garantissant un cadre de travail plus fonctionnel pour les soignants. La mutualisation des espaces et des ressources contribuera à réduire les coûts d'exploitation et à assurer une meilleure gestion des flux au sein de l'établissement. Par ailleurs, la mise en place d'une architecture adaptée et de matériaux performants garantira un confort accru pour les patients et le personnel, tout en optimisant les performances énergétiques du bâtiment. En s'inscrivant dans la dynamique de modernisation du Centre Hospitalier de Digne-les-Bains, ce projet apportera une réponse durable aux enjeux de l'hospitalisation psychiatrique des personnes âgées.